

Procès-verbal du Sénat

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden
Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences
Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **134 (1954)**

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

I.

Procès-verbal du Sénat – Senats-Protokoll

Processo verbale del Senato

Procès-verbal de la 49^e séance

du Sénat de la Société Helvétique des Sciences Naturelles

tenue à Berne, le 23 mai 1954, à 10 h 15

Présidence: M. Jacques de Beaumont, Lausanne, président central

Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée et propose l'ordre du jour, qui est accepté.

1. *Appel des délégués.* Sont présents: 52 délégués.

MM. H. Badoux, J.-G. Bær, C.-F. Bäschlin, K. Bäschlin, F. Baltzer, J. de Beaumont, G. Bickel, Ch. Blanc, G. Blum, J. Cadisch, L. Chardonens, E. Cherbuliez, F. Chodat, G. Droz, W. Feitknecht, R. v. Fellenberg, R. Florin, A. Fonio, J. Gabus, Ed. Guéniat, E. Hadorn, W. Jost, F.-E. Lehmann, E. Leutenegger, E. Lieb, Ch. Linder, W. Lüdi, J. Lugeon, E. Mayor, A. Mercier, P.-A. Mercier, P.-C. Merkt, F. Michel, W. Mörikofer, O. Morgenthaler, A. v. Muralt, M. Oechslin, E. Paréjas, H. Perret, B. Peyer, S. Schaub, W. Scherrer, O. Schlaginhaufen, M. Schürer, H. Stähli, A. Streckeisen, R. Streiff-Becker, E. Stuber, G. Tiercy, L. Vonderschmitt, E. Wanner, Hch. Wolff.

Excusés: MM. E. Gäumann, R. Geigy, P. Gruner, Ch. Hænny, B.-P.-G. Hochreutiner, O. Jaag, E. Miescher, J.-L. Nicod, P. Revilliod, Ed. Rübel, H. Schæppi, A.-J. Schlatter, G. Töndury, A. Uehlinger, P. Wenger.

L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de deux de nos membres, MM. M. Lugeon et G. Kummer, décédés depuis la dernière séance.

2. *Le procès-verbal* de la précédente séance, du 20 juin 1953 (voir Actes 1953, page 157), est adopté.

3. *Approbation des comptes pour l'exercice 1953.* M. Ch. Blanc, trésorier fournit quelques indications sur les comptes qui sont adoptés à l'unanimité, ainsi que le rapport des vérificateurs.

4. *Montant de la cotisation 1955.* Le Comité propose de ne pas modifier le montant de la cotisation pour l'année 1955. Elle reste donc fixée comme précédemment à 10 francs.

5. *Budget 1955.* M. Ch. Blanc donne lecture du budget préparé par le Comité central pour l'année 1955:

Recettes:

Cotisations annuelles	Fr. 11 100.—
Vente de publications	» 200.—
Intérêts du capital de la Société	» 3 700.—
Intérêts du legs Cécile Rübel	» 1 400.—
Contributions des Commissions	» 6 700.—
Annonces	» 8 000.—
	<u>Fr. 31 100.—</u>

Dépenses:

Session annuelle	Fr. 500.—
Actes	» 14 000.—
Liste de membres	» 2 000.—
Administration: Traitement	» 11 000.—
Frais	» 3 600.—
	<u>Fr. 31 100.—</u>

Le Sénat l'accepte à l'unanimité.

6. *Demandes de crédits fédéraux pour 1955.* Le président donne lecture des demandes de crédits, qui lui sont parvenues, soit:

Commission des publications	Fr. 15 000.—
Commission géologique	» 140 000.—
Commission géotechnique	» 15 000.—
Commission géodésique	» 58 000.—
Commission des glaciers	» 7 000.—
Commission d'hydrobiologie	» 6 000.—
Commission de la Bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle	» 6 000.—
Commission pour l'étude des cryptogames	» 5 000.—
Commission phytogéographique	» 5 000.—
Commission scientifique du Parc national	» 5 000.—
Commission du Jungfrauoch	» 1 000.—
Commission d'hydrologie	» 6 000.—
Société zoologique suisse	» 3 500.—
Société botanique suisse	» 5 000.—
Société mathématique suisse	» 7 000.—
Société entomologique suisse	» 1 500.—
Société paléontologique suisse	» 3 000.—
Société suisse d'anthropologie et d'ethnologie	» 2 000.—
	<u>total Fr. 291 000.—</u>

Trois commissions ont demandé une somme supérieure à celle qui leur fut allouée ces années passées. Ce sont la Commission géologique, qui demande une augmentation de 37 000 francs, la Commission des publications 5000 francs et la Société mathématique suisse 600 francs.

M. O. Morgenthaler explique que la Commission des publications envisage de publier l'année prochaine un gros mémoire sur la flore du Valais, dont le coût s'élèvera à environ 30 000 francs, d'où la nécessité de l'augmentation demandée. M. L. Vonderschmitt, président de la Commission géologique, prend ensuite la parole et expose la situation de sa commission. L'augmentation du coût de l'impression des cartes rend les crédits qui lui sont alloués insuffisants, ce qui provoque un très grand retard dans l'impression des cartes géologiques. Le nombre des cartes prêtes à être publiées sera l'an prochain de 27. La demande d'augmentation permettrait en quelques années de résorber ce retard. M. Vonderschmitt remarque que la Commission géologique joue le rôle qui en d'autres pays est dévolu à un service d'Etat, dont le financement est beaucoup plus onéreux. Cette augmentation de crédits est donc absolument justifiée et le président central soutient la proposition de M. Vonderschmitt. M. W. Scherrer motive à son tour la modeste demande d'augmentation de la Société mathématique suisse. M. C.-F. Bäschlin prend alors la parole pour plaider la cause de la Commission géodésique suisse. Il explique que, si le subside attribué à la commission qu'il préside n'est pas augmenté, cette dernière sera dans l'obligation de suspendre ses travaux.

M. F.-E. Lehmann, secrétaire du précédent Comité central constate que les commissions de la S.H.S.N. disposent de crédits trop modestes; il estime que la Confédération a le devoir de s'intéresser à la science et partant, à la S.H.S.N. M. J. de Beaumont demande à M. A. de Muralt, président du Fonds national de la recherche scientifique, si cet organisme ne pourrait pas dans certains cas aider financièrement une des commissions de la S.H.S.N. M. de Muralt répond que le Fonds national a un but précis, aider des travaux de recherche particuliers et ne saurait en aucun cas allouer un crédit à une des commissions. Ce serait contraire à l'esprit du Fonds national et constituerait d'autre part un empiétement sur l'autonomie des commissions. M. F. Chodat appuie le point de vue de M. de Muralt.

M. G. Droz, secrétaire du Département de l'intérieur estime que toute demande d'augmentation rencontrera auprès du Conseil fédéral de grandes difficultés. Il rappelle, qu'il y a quelques années, la subvention de la S.H.S.N. a été augmentée et par la suite maintenue à 250 000 fr. malgré la création du Fonds national. Il ne lui semble pas que ce dernier sortirait de son rôle en finançant des recherches exécutées par les commissions, pour autant que les frais administratifs restent à la charge de la S.H.S.N.

M. H. Perret, président du Conseil national, admet qu'une demande d'augmentation rencontrera des difficultés, car dans tous les domaines

le Conseil fédéral cherche à faire des économies. Cependant la demande d'augmentation de la subvention étant pleinement justifiée, il estime qu'il faut la transmettre aux autorités en l'accompagnant de démarches nécessaires pour qu'elle ait des chances d'être acceptée. Il donne ensuite d'utiles conseils à l'assemblée. MM. H. Stähli et E. Lieb, délégués du Conseil fédéral, expriment leur communauté de point de vue avec M. Perret. Prennent encore la parole MM. A. de Muralt, J. de Beaumont et H. Perret. — L'assemblée donne alors mission au Comité central d'entreprendre immédiatement les démarches pour que l'augmentation de crédit puisse si possible être accordée pour l'année 1955.

7. *Session 1955.* Cette session se tiendra à Porrentruy, ville où la S.H.S.N. n'a plus siégé depuis 1853. Le président a fait appel pour l'organisation de cette session à M. E. Guéniat, que l'assemblée, par acclamation, nomme président annuel pour 1954. M. Guéniat prend la parole et remercie la S.H.S.N. d'avoir bien voulu choisir le Jura bernois son assemblée annuelle.

8. *Election de nouveaux membres au sein des commissions.*

Le président central propose la nomination des nouveaux membres suivants:

Commission géotechnique: M. E. Poldini, Genève.

Commission de la Bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle: M. G. Blum, Fribourg.

Commission d'études scientifiques au Parc national: MM. E. Dottrens, Genève, M. Welten, Berne.

Commission phytogéographique: M. M. Welten, Berne.

Commission géologique: MM. F. de Quervain, Zurich, Ed. Paréjas, Genève.

Commission du Jungfrauoch: M. A. von Ernst, Berne.

Comité national suisse d'astronomie: M. W. Becker, Bâle.

Comité national suisse de l'Union int. de Géodésie et Géophysique: MM. S. Bertschmann, Berne, F.-G. Houtermans, Berne et R. Sängler, Zurich.

L'assemblée approuve à l'unanimité ces nominations.

9. Des critiques étant parvenues au Comité central au sujet des *Actes* de la S.H.S.N., M. de Beaumont demande à l'assemblée de donner son opinion à ce sujet. Les propositions seront alors étudiées par le Comité central. Plusieurs membres du Sénat prennent la parole. M. B. Peyer désire que continuent à paraître dans les *Actes* les résumés des communications présentées dans les sections ainsi que les nécrologies. M. J.-G. Bær demande s'il serait possible, pour réduire les frais d'impression de supprimer les listes nominatives des membres des commissions. MM. F.-E. Lehmann et O. Morgenthaler prennent encore la parole.

Séance levée à 12 h 00.